

**ÉLECTIONS DU BUREAU DE LA
FÉDÉRATION DES CENTRES MÉMOIRE**

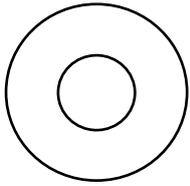
2024



PROFESSION DE FOI

DAVID WALLON · STÉPHANIE BOMBOIS · ÉRIC DUMAS





SOMMAIRE



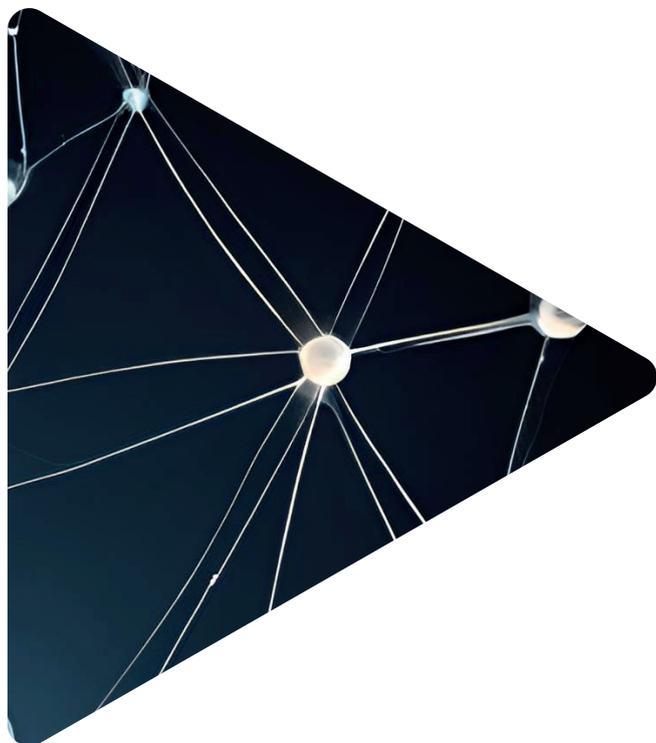
NOTRE VISION	03
CONSTRUIRE UN RÉSEAU NATIONAL PUISSANT	04
GUIDER NOS PRATIQUES CLINIQUES	05
CONTRIBUER À LA RECHERCHE NATIONALE	06
CONCLUSION	07
DAVID WALLON	08
STÉPHANIE BOMBOIS	09
ÉRIC DUMAS	10



NOTRE VISION

Les initiatives menées par le bureau de la FC M entre 2022 et 2024 ont jeté les bases d'une fédération plus forte, plus inclusive et surtout plus connectée à vos missions sur le terrain. Nous avons établi des recommandations essentielles, notamment sur la conduite automobile et, prochainement, sur le diagnostic précoce, l'immunothérapie anti-amyloïde et la prise en charge des syndromes psychocomportementaux.

Les défis à venir sont de taille, car les pratiques, les méthodes diagnostiques et les opportunités thérapeutiques connaissent actuellement une véritable révolution.



Notre programme vise à amplifier cette dynamique en lançant des projets structurants pour un réseau national puissant, en fournissant des documents de référence à tous les professionnels des consultations Mémoire, et en positionnant notre fédération résolument transdisciplinaire comme une organisation incontournable dans le domaine des pathologies à expression cognitive à même de faire poids sur les décisions en santé.

CONSTRUIRE UN RÉSEAU NATIONAL PUISSANT



La FCM dispose actuellement d'un **référencement** de la totalité des CMRR et de 267 consultations mémoire de territoire ou de proximité. Ce chiffre témoigne du travail essentiel des précédents bureaux mais aussi de l'intérêt croissant des CM pour notre fédération. Il est désormais crucial de finaliser cette étape et que chaque praticien puisse à la fois disposer d'une **information actualisée et pertinente** mais aussi d'une solution efficace pour interroger, échanger ou construire des projets au sein de notre communauté. Le site internet www.centres-memoire.fr et les newsletters émises tous les mois constituent les solutions de proximité et la FCM poursuivra son engagement pour proposer ses journées scientifiques tous les 2 ans, évènement bisannuel d'importance pour partager nos thématiques d'intérêt.

"Avec notre nouveau statut de **Société Savante**, nous devons promouvoir des actions concrètes auprès de chaque consultation Mémoire. "

La labellisation de toutes les CM étant finalisée, il est désormais nécessaire d'**améliorer l'interaction des CMRR** avec leurs réseaux respectifs. Notre programme prévoit de mettre à disposition **un espace internet dédié**, sécurisé et personnalisable hébergé par la FCM pour faciliter les échanges d'informations au sein de chaque réseau Mémoire qui le souhaiterait. Cette initiative encouragera de nombreux sites à finaliser leur référencement pour en bénéficier. De plus, grâce à cette large représentativité nationale, nous poursuivrons légitimement nos travaux en collaboration avec les tutelles sur les **projets nationaux majeurs** comme la Stratégie Nationale des Maladies Neurodégénératives et la réforme de la Banque Nationale Alzheimer.



GUIDER NOS PRATIQUES CLINIQUES



Notre candidature survient à un moment crucial dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et plus largement des maladies cognitivo-comportementales. Des récents changements conceptuels majeurs dans la définition de la maladie d'Alzheimer, des avancées concernant les outils facilitant le diagnostic ou des possibilités thérapeutiques nouvelles nécessitent une réponse dynamique de notre part pour apporter des solutions concrètes dans la pratique clinique.

Les recommandations pour le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer seront **publiées et mises à jour continuellement** par un groupe d'experts permanent afin de tenir compte de l'évolution rapide des connaissances dans ce domaine. Les autres pathologies neurodégénératives à expression cognitive et comportementale doivent également bénéficier du même engagement. Un guide de la **stratégie diagnostique** et de prise en soins sera proposé pour la maladie à corps de Lewy, pour les dégénérescences lobaires fronto-temporales, pour les pathologies vasculaires cérébrales et, enfin, pour les pathologies dysimmunitaires dont le diagnostic souvent complexe, suscite de multiples interrogations. Pour faciliter la consultation de tous ces référentiels dans la pratique quotidienne, le site de la FCM mettra à disposition une **Foire Aux Questions** permettant d'obtenir rapidement les informations issues de ces référentiels. Certaines **inégalités d'accès aux ressources diagnostiques**, sanitaires et médico-sociales, notamment chez les patients jeunes, persistent sur le territoire. La FCM sera en charge, en interaction directe avec nos

tutelles, pour éditer des recommandations et proposer des solutions concrètes pour limiter ces situations encore trop fréquentes. Sur un plan thérapeutique, la maladie d'Alzheimer dispose à l'étranger notamment aux Etats-Unis, au Japon et bientôt dans certains pays frontaliers comme l'Angleterre ou la Suisse, d'immunothérapies anti-amyloïdes qui n'ont, à ce jour, pas d'autorisation de mise sur le marché européen. Cette situation pourrait générer une incompréhension de la part des patients et des cliniciens, ainsi qu'une potentielle iniquité en santé imposant à la FCM d'interagir avec les instances pour trouver des solutions concrètes. Parallèlement, en tenant compte des connaissances acquises par toutes les équipes ayant accès à ces traitements, des **nouvelles données** d'efficacité et de tolérance et des protocoles de soins courants appropriés, la FCM devra alors préparer nos futures pratiques en impliquant toutes les filières concernées. Les réponses aux **problématiques à la fois médicales, structurelles et organisationnelles** constituent dès lors une des missions prioritaires de notre Fédération.

Enfin, mises à l'écart dans le précédent projet de **loi sur la fin de vie**, alors même qu'elles représentent une source majeure d'interrogations dans la pratique quotidienne de tous, les maladies neurodégénératives nécessitent une réflexion approfondie et un positionnement plus juste dans le prochain projet de loi. La FCM, forte de sa représentativité, de sa légitimité et de son expertise, entend interagir avec les différents partenaires et peser sur les **réflexions législatives** pour disposer de réponses appropriées et spécifiques à notre pratique.

CONTRIBUER À LA RECHERCHE NATIONALE

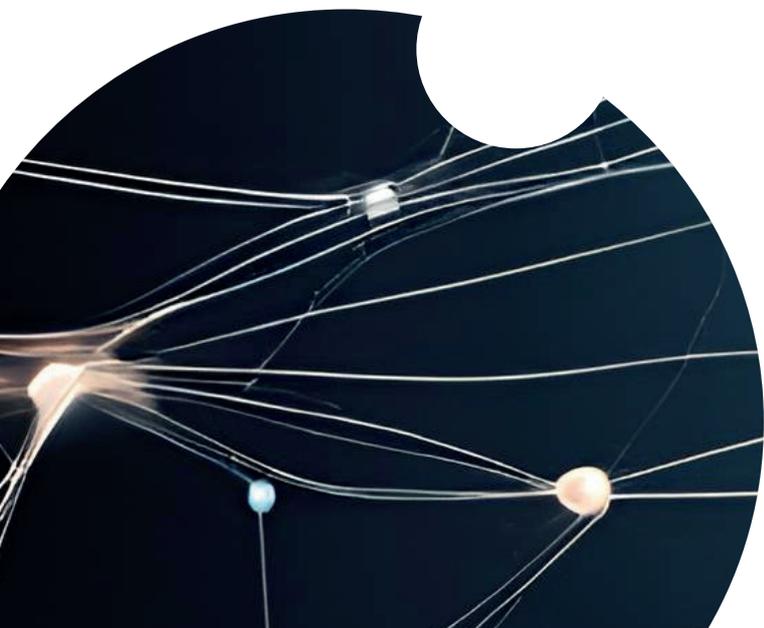


La recherche est un pilier fondamental de notre Fédération. Ce réseau national français est envié par de multiples organisations internationales qui ne parviennent pas à fédérer un si grand nombre de sites de consultations.

Pour autant, nous pouvons aller plus loin encore, en impliquant activement la recherche au niveau des CMT et en accompagnant une recherche réellement transdisciplinaire. Pour y parvenir, nous devons identifier par un **label approprié à l'initiative de la FCM**, tous les sites qui disposent des ressources nécessaires pour mener des activités de recherche académiques et industrielles. Cela améliorera alors la visibilité concrète de toutes les structures en mesure de participer. Nous accompagnerons de cette manière toutes les CMT souhaitant s'impliquer dans la recherche, en partenariat avec leurs CMRR respectifs, et faciliterons l'accès de tous les patients à l'innovation, quelle que soit l'origine géographique.

En collaboration avec le réseau français d'essais thérapeutiques, nous mettrons continuellement à jour l'**annuaire des essais thérapeutiques** (<https://essais-cliniques.vaincrealzheimers.org/>) et soutiendrons l'initiative de **registres nationaux de recherche**. En effet, l'arrivée des immunothérapies sera riche d'enseignement si elle s'accompagne d'un suivi spécifique de tous les patients traités et d'un partage des données au sein de notre communauté. La FCM sera donc fortement impliquée dans cette mission soit par la mise à jour de la BNA à cette fin, soit par la constitution d'un registre dédié.

Enfin, la FCM, en partenariat avec la biobanque NeuroCEB et son réseau national, sera impliquée auprès de chaque CM qui souhaite **recourir à la neuropathologie dans un but diagnostique et de recherche**. Les enjeux scientifiques et les réponses à apporter aux patients et aux familles nécessitent un effort spécifique auquel nous pouvons tous contribuer, en couvrant ainsi des pathologies trop rares et insuffisamment représentées, l'impact des multiples comorbidités neuropathologiques mais aussi des nouvelles thérapeutiques.





CONCLUSION

Notre candidature pour le prochain bureau de la FCM repose ainsi sur l'idée maîtresse que la FCM rassemble, au sein d'un **réseau national élargi et unique**, tous les services et outils à destinés des professionnels des disciplines qui la composent.

Ensemble, nous partagerons nos pratiques, nos projets, nos interrogations et nos collaborations pour faire avancer la pratique clinique du diagnostic à la fin de vie et soutenir une recherche toujours plus innovante.

DAVID WALLON

Candidat au poste de Président



Neurologue au CHU de Rouen, j'exerce dans le domaine des pathologies neurologiques à expression cognitive depuis 2011. Mon domaine d'intérêt concerne la contribution des variations génétiques et des biomarqueurs aux stratégies diagnostiques dans la maladie d'Alzheimer à début précoce et l'angiopathie amyloïde cérébrale. Depuis 2020, je dirige le CMRR de Rouen et codirige le Centre National de Référence Malades Alzheimer Jeunes en charge des analyses génétiques pour la maladie d'Alzheimer à début précoce. Le recrutement national des prélèvements et les interactions régulières avec nombre d'entre vous, m'ont convaincu de la puissance d'un réseau unifié et dynamique pour optimiser nos stratégies d'investigations.

Dans ce contexte, j'ai pris part en 2022 au précédent bureau de la FCM en qualité de membre exécutif. Durant ces années, j'ai pu contribuer à de multiples projets et surtout percevoir l'énergie et l'investissement nécessaires afin de promouvoir l'excellence de notre fédération. Au cours du prochain mandat, aux côtés de Stéphanie Bombois et Eric Dumas, mon objectif principal sera de lier l'ambition d'une fédération forte et représentative de toutes les consultations, une plus grande proximité via des outils concrets et référentiels qui améliorent notre pratique quotidienne, et une excellence scientifique résolument fondée sur l'expertise et la contribution à la recherche.

STÉPHANIE BOMBOIS

Candidate au poste de Vice-Présidente



Praticienne Hospitalière de Neurologie, j'ai exercé plus de 15 ans au CMRR du CHU de Lille et depuis 2019 au Centre des Maladies Cognitives et Comportementales de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris où je codirige l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer et le Centre National de Référence Malades Alzheimer Jeunes. Je contribue de longue date, initialement avec le groupe clinico-biologique PLM puis avec le groupe de la cohorte Baltazar, à la promotion des biomarqueurs du LCR et plasmatiques. Mon travail de recherche est également axé sur l'exploration de l'impact des facteurs de risque vasculaires et des lésions micro-vasculaires sur la cognition. Je suis investigatrice depuis une vingtaine d'années, dans de nombreuses recherches académiques et essais thérapeutiques de la maladie d'Alzheimer et des pathologies associées et participe à différents programmes d'enseignements. Je suis membre du conseil scientifique de la Banque Nationale Alzheimer (BNA) et mon expertise est régulièrement sollicitée par les agences de santé et par la FCM.

J'aimerais mettre mon expérience et mon parcours professionnel au service de la FCM avec David Wallon et Eric Dumas, pour des projets concrets, ambitieux et utiles aux professionnels et aux patients.

ÉRIC DUMAS

Candidat au poste de Vice-Président



Gériatre au Verger des Balans, centre des soins en psychogériatrie en Dordogne, je participe depuis 2002 au développement de la filière cognitive du département. J'exerce depuis 2005 au sein de la consultation Mémoire de Périgueux que je dirige depuis 2017 et dont la labellisation en Consultation Mémoire de Territoire (CMT) est effective depuis 2023, en lien avec le CMRR de Bordeaux. La filière que je dirige associe par ailleurs des activités d'unité cognitivo-comportementale (UCC), de consultations comportementales au sein d'EHPADs et de services sanitaires départementaux, d'accueils thérapeutiques de jour dont un destiné aux patients jeunes, d'EHPAD entièrement dédié aux patients atteints de pathologies neurocognitives dont 14 en unité d'hébergement renforcé (UHR), d'éducation thérapeutique et de médecine digitale.

Représentant des consultations mémoire (de territoire et de proximité) au sein du bureau de notre fédération depuis décembre 2020, vice-président depuis 2022, j'ai pu participer à différents groupes de travail, notamment ceux concernant la labellisation des consultations mémoire, la conduite automobile, les nouvelles recommandations de prise en charge des symptômes psycho-comportementaux ou bien encore le futur cahier des charges des UCCs en attente de publication. Je représente également notre fédération au sein du conseil scientifique de la Banque Nationale Alzheimer.

Fort de cette expérience et certain de la nécessité de renforcer plus que jamais les liens entre les CMs et les CMRRs, je porte donc ma candidature aux côtés de David Wallon et de Stéphanie Bombois.